Une manifestation en l'honneur de M. Léon Ricq directeur de l'école Saint-Louis, à Wattrelos

(Photo J. de Rz)

Au premier plan (au centre), M. Ricq, *ayant à sa droite* Mme Ricq *et, à sa gauche,* M. LABBÉ SAINT-VENANT, *doyen de Saint-Maclou.*

M. Léon Ricq, directeur de l'école **Saint-Louis à Wattrelos**, a reçu hier, **dimanche**, rue de l'Industrie, les témoignages de l'affection et de la **reconnaissance que sa** longue et laborieuse carrière d'instituteur au service de l'enseignement chrétien avait fait naître chez les fervents catholiques.

Après S. Em. le cardinal Liénart qui épingla sur la poitrine de ce vaillant apôtre de l'enseignement libre, la croix, symbole de son grand mérite, M. l'abbé **Saint-Venant**, doyen, les **Frères des écoles chrétiennes**, et les **commissions** des différentes œuvres de la paroisse lui exprimèrent toute **leur gratitude** pour les services rendus.

Modeste M. Léon Ricq ne devait pas **tirer vanité de ces honneurs, mais cette démarche spontanée** auprès de **lui le toucha profondément** et sa reconnaissance envers tous les assistants s'exprimait dans ses yeux. Mme Ricq, **son épouse très** digne reçut une part de cette gratitude.

A la table d'honneur, avaient pris **place aux côtés** de M. et Mme Ricq, **M. l'abbé Saint-Venant**, doyen; le **Frère Dominique**, directeur de l'école **Saint-Joseph**; le Frère Floride; M. E. **Duret, président** des familles nombreuses et de l'Association St-Louis; **M. E. Delgrange.**

Au sein d'une atmosphère toute cordiale, **M. l'abbé Saint-Venant**, présenta au décoré ses vives félicitations **pour la distinction** qu'il a obtenue et si largement méritée et lui dit toute sa reconnaissance pour les services rendus. Il forme des vœux pour que M. Ricq conserve sa brillante santé et son allant afin qu'il continue à présider à l'éducation chrétienne des enfants et qu'il fasse des hommes de foi, des militants de l'action catholique dont l'Eglise a besoin. Il associe Mme Ricq et ses enfants à ses félicitations et à ses vœux.

Le compliment tout rempli d'affection et de respect que lui adresse un élève, le petit Paul Hennebaut, toucha profondément M. Ricq, ainsi que la remise d'une gerbe de fleurs, par le petit Jean Bousmar.

M. Emile Delgrange, au nom de la Fédération nationale catholique, et de toutes les œuvres de la paroisse, apporte ses félicitations et ses vœux. Sur sa proposition, un chaleureux vivat est chanté en l'honneur de M et Mme Ricq.

Ensuite en termes simples et savoureux, **M. Ricq** passe en revue les différentes péripéties de sa carrière d'instituteur. Il remercie S. Em. le Cardinal, M. le chanoine Bernod, inspecteur diocésain, et tous ceux qui sont présents dans la salle.

MM. Duret et Hage prennent la parole pour faire l'éloge du père de famille modèle, et de l'instituteur idéal qu'a été M. Léon Ricq.

Le vin d'honneur est servi pour terminer cette belle manifestation de sympathie.

La séance solennelle de la Société Industrielle du Nord de la France à Lille

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

LE PALMARÈS

CONCOURS DE LANGUES ETRANGERES

Langue allemande

Section A. — Employés. — 1er prix (100 francs en espèces) : à M. Voltaire Guidez, employé de la Cie d'assurances «La Prévoyance» à Hénin-Liétard. — 2e prix (50 francs en espèces) : à M. Raymond Vanlerberghe, employé à la Cie Générale des Industries Textiles, à Roubaix. — Rappels de 2e prix : à M. Joseph D'hallnin, employé aux Etablissements F. Masurel frères, à Tourcoing.

Langue anglaise

Section A. — Employés. — 2e prix ex-aequo (50 fr. en espèces) : à M. André Weins, employé chez Baltjaux-Renard, à Roubaix; à M. Georges Desvenain, employé chez Lamon et fils, à Tourcoing. — Accessit : à M. Jean Carlier, employé à la maison Alfred Dubart, à Roubaix; à M. Marcel Windels, employé à la Société Générale, à Roubaix; à M. Emile Roger, employé aux Etablissements Masurel frères, à Tourcoing; à M. Julien Meersschaut, employé chez L. Moulin, à Wattrelos; à M. Henri Journé, employé chez Lorthiois Leuret et fils, à Tourcoing. — Une mention à M. Germain Dhoogbe, employé aux Anciens Etablissements François, à Roubaix; à M. Louis Piat, employé à la maison Moulin et Vernier, à Tourcoing. — Une mention à M. Georges Caillier, employé aux Etablissements Alphonse Six, à Tourcoing; à Mlle Denise Perrin, employée chez R. Bonzel, à Roubaix.

DESSIN INDUSTRIEL

Section B. — Dessinateurs. — 2e prix ex-aequo : Une médaille de bronze, à M. Louis Bernard, employé aux Etablissements Hannart, Motte et Marquette, à Roubaix.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Ecole Supérieure de Textile de Tourcoing. — Une médaille de vermeil à M. Robert Tresoin, major de sa promotion.

Ecole des Hautes Etudes Industrielles. — Une médaille de vermeil, à M. Jean Ruret, major de sa promotion.

CONTREMAITRES, EMPLOYES & OUVRIERS

Directeur. — Une médaille d'argent à M. Charles Lemaire, directeur de matériel aux Etablissements François Masurel frères, à Tourcoing : 31 années de service.

PRIX DIVERS

Prix du Cinquantenaire. — 1.000 francs en espèces, à M. François Sauvage, directeur technique aux Filatures et Filtreries de France à Lille.

Grand Prix Emile et Omer Bigo. — Une médaille d'or à M. Jules Delannoy, ingénieur directeur des Etablissements Jules Cordier, à Lille.

Grand Prix Edmond Faucheur. — Une médaille d'or à M. Georges Tournoux, docteur ès-lettres, secrétaire général de la Fédération Familiale et de la Chambre d'Agriculture du Nord, directeur de la Main-d'Œuvre Agricole.

* *

M. GEORGES TOURNOUX

La Fédération familiale du Nord, fondée en 1920, groupe plus de 30.000 familles ouvrières et représente les intérêts familiaux de plus de 250.000 personnes.

C'est à cette œuvre que fut associé, dès l'origine, M. Georges Tournoux, œuvre dont il fut et dont il reste l'artisan principal et le véritable animateur.

Inspirateur en 1920 de la Déclaration des Droits de la famille, membre de la Commission départementale de la natalité, il a participé à la fondation des allocations familiales des cités-jardins, de l'aide aux familles nombreuses et du placement familial, toutes œuvres qui visent directement et efficacement à l'amélioration de l'existence de nos familles ouvrières.

M. Georges Tournoux a trouvé dans les questions rurales un champ non moins important et fécond que le premier. Secrétaire de la Conférence départementale agricole, puis de la Chambre d'agriculture du Nord, il a étudié de très près le problème de la main-d'œuvre, avec une autorité qui lui a valu d'être désigné par le Ministère de l'Agriculture pour remplir les fonctions de directeur du Bureau départemental de la main-d'œuvre agricole du Nord.

— A Barcelone, les chauffeurs de taxis, au nombre de 3.600, ont décidé de la grève, à la suite des nouvelles dispositions pour l'application des tarifs. On ne signale pas d'incidents sérieux.

Un postier et une dactylo avaient résolu de mourir

Paris, 17 janvier. — M. Elie-Paul Salvat, 22 ans, originaire de Tourreilles (Aude), commis des postes sur les lignes du Sud-Ouest, avait fait la connaissance, il y a six mois, d'une dactylographe, Mlle Lucie Jettiaux, 22 ans, née à Charleville et habitant 21, rue Damrémont. Neurasthénique, le jeune postier était hanté par l'idée du suicide et il était parvenu à décider son amie à mourir avec lui.

Hier soir, elle était montée avec lui dans sa chambre, rue Gambey. Il avait acheté un revolver dans l'après-midi et avait remis à un de ses camarades une lettre, que celui-ci devait envoyer le lendemain à ses parents. Il écrivit, de plus, sur une feuille de papier, que l'on découvrit sur la cheminée : « Nous en finissons par notre volonté commune, sans histoire. N'en cherchez pas ».

Tous deux signèrent le papier, puis Salvat se tira une balle dans la région du cœur.

La mort fut instantanée. Eperdue de douleur, Mlle Jettiaux s'empara aussitôt du revolver et se tira à son tour une balle dans le côté gauche puis, souffrant affreusement, ouvrit la porte et tomba sur une chaise, perdant connaissance.

Elle a pu être entendue à l'hôpital par le commissaire de police. Postière à Mézières, elle était venue à Paris il y a trois ans. Elle semble ne pas très bien comprendre à quelle suggestion elle a obéi. Son état ne paraît pas très grave.

Un escroc emprunta sur un lot de 500.000 francs qu'il n'avait pas gagné

Paris, 17 janvier. — Le brigadier Chaigneau et l'inspecteur Kleihans, de la police judiciaire, ont mis à la disposition de M. Chabrol, commissaire des Halles, André Morlet, 47 ans, inculpé d'abus de confiance et d'escroquerie.

Originaire de Nantes où il habite et où il exerce son métier de cuisinier, Morlet, dont le casier judiciaire compte déjà quelques condamnations pour escroqueries diverses, avait imaginé de s'attribuer la propriété d'un bon de l'Exposition coloniale remboursé à 500.000 francs au tirage du 15 avril dernier et qu'il savait n'avoir pas été réclamé.

Pris à ce manège, un bon curé de la banlieue nantaise avait avancé à Morlet un somme de 3.000 francs, destinée, affirmait le cuisinier, à permettre à l'heureux gagnant de se rendre à Paris pour y toucher son demi-million.

Lorsqu'il eut dépensé les 3.000 francs avancés, Morlet parvint à « intéresser sur l'affaire » un commissionnaire aux Halles, qui lui remit 1.500 francs.

Mais, tout récemment, au jour de l'échéance, le commissionnaire constata la carence du créancier et s'assura que celui-ci aurait pu se faire payer instantanément la valeur de son bon s'il en eût été réellement propriétaire. Aussi porta-t-il plainte entre les mains du commissaire des Halles.

Interrogé, Morlet convint que ses allégations étaient de pure fantaisie, et confessa qu'il avait également tenté, toujours en faisant miroiter l'échéance proche de son bon, d'acheter un fonds d'hôtel à la Ferté-Aubin, pour 225.000 francs. Les pourparlers avaient été poussés très loin, puisque Morlet devait prendre possession du fonds le 1er janvier dernier et que, pour lui faire place, les vendeurs éventuels avaient loué un pavillon dans le pays, dont la location leur reste maintenant à charge.

Morlet a été envoyé au dépôt.

Roubaix

Aujourd'hui, lundi 18 janvier :

Aujourd'hui, Chaire de Saint Pierre; demain, saint Sulpice.

Soleil : Lever, 7 h. 40; coucher, 16 h. 22.

Lune : Premier quartier du 16; pleine le 23.

Bulletin météorologique pour la journée du 18 janvier (Région Nord) : Temps brumeux, ciel très nuageux, se couvrant avec quelques bruines; vent du Secteur Sud-Ouest; température en baisse de 2 à 3° sur la veille.

Secrétariat des familles, 17, rue des Champs: de 9 à 12 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait.

Société de Géographie : à 20 h. 30, conférence, amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
Une conférence sur l'Angleterre

C'est ce soir lundi, à 20 h. 30, que sera reprise la série des conférences de la saison 1931-32. M. Georges Daumas, avocat à la Cour d'appel de Paris parlera de l'Angleterre, sujet qui ne manquera pas de susciter un vif intérêt en raison de son caractère d'actualité. Comme à l'ordinaire cette conférence aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles.

HALLE FLIPO. En réclame bon Café 14 fr. le kilo. Cours en dernière page. 67

UNE RÉUNION DES POILUS D'ORIENT

Dans la salle du « Café Pandore », rue Pauvrée, les Poilus d'Orient se sont réunis dimanche, sous la présidence de M. Lemaire, entouré de MM. Van den Bessleere et Delachapelle, vice-présidents; Boutry, secrétaire général; Vandroye, trésorier, etc. On commença la séance par la distribution de 316 diplômes de la médaille serbe et 40 médailles d'Orient. Puis ceci fait, M. Lemaire présenta ses vœux à l'assistance. Il invita les assistants aux Assurances sociales qui n'auraient pas encore reçu de carte rouge à se faire connaître, et il insista pour que chacun se fasse inscrire à la mutuelle du Sanatorium de Sailly dont il énumèra tous les avantages.

Ce fut ensuite M. Delachapelle qui déplora le peu d'adhésions arrivées à la Caisse mutualiste primaire. M. Lemaire lui succéda pour parler du dernier concert de la société, concert qui obtint le succès que nous avons dit. Il constata toutefois avec regret que tout le monde ne s'était pas dépensé comme il eût été normal et il en profita pour féliciter M. Boutry, qui en fut la cheville ouvrière.

M. Vantroye parla ensuite de sa gestion financière. Les recettes de l'année se montent à 13.100 fr. et les dépenses à 11.950 fr., ce qui procure un excédent de 1.153 fr. L'actif à ce jour est de 23.272 fr. Les secours aux sociétaires se défalquent comme suit: indemnités journalières, 2.967 francs; pharmacie, 696 fr.; décès, 460 fr.; naissances, 300 fr., etc.

Pour terminer, on décida que la date de la remise officielle des médailles serbes serait fixée dans quelques jours. A ce sujet les membres qui auraient reçu la leur directement sont priés d'en aviser le bureau.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 316

A l'Union des Commerçants du Centre

Au cours de la brillante soirée donnée samedi soir, une quête au profit des chômeurs a produit la somme de 361 fr. Cette somme sera complétée pour arriver à 500 francs qui seront distribués aux chômeurs.

GRAND CAFÉ-RESTAURANT. — Ce soir, grande Ducasse à Pierrots avec le concours du jazz « Smiles Band ». 23589d

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE St-LOUIS

L'assemblée trimestrielle des Anciens élèves de l'Institution Saint-Louis s'est déroulée dimanche, près une messe qui fut célébrée à 11 h., dans la chapelle de l'école.

La réunion était présidée par M. Jean Verhoest, lequel était entouré de MM. les abbés Honoré, supérieur, et Phalempin, aumônier et directeur de la florissante association.

M. Verhoest ouvrit la séance en remerciant MM. les abbés Honoré et Phalempin, pour leur dévouement à la cause des anciens élèves. Il présenta ensuite ses vœux à l'assistance.

Puis les rapporteurs présentèrent respectivement le rapport de leur commission. M. L. Lemaire d'abord, souligna avec plaisir la prospérité des scouts. M. Willecomme fait valoir la vitalité du Cercle d'études Lacordaire, et M. Rault parle de la section du « Mariage chrétien. »

M. Lauthier, au nom des Parnassiens, dit à quoi répond ce groupe d'artistes. Les sports ont leur porte-parole en M. Demarlier, qui dit le succès remporté par la coupe « Maurice Lérisson » à Saint-Louis-Sports. M. Defellin, lui, constata avec plaisir qu'à la Congrégation de la Sainte-Vierge, les controverses apologétiques sont très suivies, et M. Corbeaux remercie l'association pour l'accueil réservé à la benjamine des sections « Les Compagnons de Saint-François ».

Après les rapports de section, toujours si intéressants dans leur diversité, M. Adrien Lauthier donna connaissance du rapport général. Il commenta l'activité des groupements durant le dernier trimestre et il annonça la prochaine refonte des statuts, nécessitée par l'accroissement de l'effectif.

M. Huyghe donne connaissance de la situation financière. Puis M. l'abbé Phalempin, en une courte harangue, souhaite que les membres de la société échappent au chômage, il formule l'espoir qu'ils apporteront toujours la même activité dans les œuvres et il termine en les exhortant à toujours suivre le chemin du Christ.

M. l'abbé Honoré termine en demandant à ses auditeurs de pratiquer toujours la morale chrétienne dans les affaires de la vie courante.

LUXE, confort, agrément, économie, caractères essentiels du « Patriota » à 2 fr. 25, gros cigare fusiforme, très aromatique, à base de Brésil, d'une force moyenne. Vous aimerez le déguster pour flatter votre goût délicat parce que vous êtes un fumeur de classe. 23333

Les métallurgistes de la C.G.T. protestent contre la diminution des salaires

Les ouvriers affiliés au Syndicat cégétiste de la métallurgie se sont réunis dimanche à « La Paix », boulevard de Belfort, sous la présidence de MM. D'Hondt et Decostère.

Nous avons rendu compte en leur temps des entrevues transactionnelles qui se sont faites entre les délégués ouvriers et patronaux au sujet de la diminution de salaires envisagée dans la métallurgie.

La réunion d'hier avait pour but de permettre aux délégués ouvriers de rendre compte de leur mandat.

A l'issue de cette réunion, un ordre du jour fut voté. Voici, à titre de document, les principaux passages de cet ordre du jour :

Les métallurgistes remercient les camarades secrétaires pour leur ferme attitude. Ils regrettent qu'aux propositions transactionnelles faites par les délégués ouvriers, le syndicat patronal ait cru répondre par la décision d'une application de salaire injustifiée.

Laissant l'entière responsabilité de la décision à la charge du syndicat patronal qui n'a pas craint en cette circonstance de miser sur la misère ouvrière.

Déclarent ne pas accepter la diminution qui, de l'avis même des délégués des patrons, ne peut assurer la moindre reprise de l'activité économique.

Estiment que le pouvoir d'achat actuel est nettement insuffisant et qu'il ne leur permet pas d'accepter la diminution décidée et imposée par le syndicat patronal.

Blâment les ouvriers non organisés des fonderies et chaudronneries de Roubaix-Tourcoing qui, par leur acceptation d'une diminution de 10 0/0, ont permis à une partie des patrons syndiqués de briser cette faiblesse.

Ils mandatent les commissions syndicales de préparer et soutenir les sections qui accepteront les moyens de résistance les mieux appropriés à la situation actuelle. »

Après quoi la réunion prit fin et la sortie s'effectua sans incident.

La société « Les Accordéonistes Roubaisiens » a renouvelé sa Commission

« Les Accordéonistes Roubaisiens », 96, rue Bernard, ont tenu une assemblée générale, le 16 janvier, à 20 h., afin d'élire leur Commission pour les années 1932-33. Celle-ci est composée comme suit : président actif, M. Henri Verstraete; vice-présidents, M. Alexandre Loridant et Louis Mansion; trésorier, M. Emile Boucourt; secrétaire, M. Pierre Demasure; secrétaire-adjoint, M. Alfred Planckaert; sergent-major, M. François Bohn; sergent-fourrier, M. Maurice Schalekens; porte-drapeau, M. Alexis Vigne; chef, M. Ch. Carels; sous-chef, M. Germain Vigne; commissaires, MM. Alphonse Planckaert, François Gilma, Maurice Dewys, Pierre Herman.

Après l'élection de la Commission, M. Loridant donna lecture des procès-verbaux des réunions précédentes et demanda l'approbation des sociétaires, ce qui fut accordé à l'unanimité.

Vol d'une pièce de lard

Dans la soirée de samedi, vers 19 h. 30, un malfaiteur s'est emparé d'une pièce de lard d'une valeur de 20 francs qui se trouvait à l'étalage de la boucherie de M. Julien Vandepoutre, rue du Moulin, 84.

M. André, commissaire de police de permanence, informé, a ouvert une enquête en vue de découvrir l'auteur du vol.

A qui le vélo ?

Les agents de police Stienne et Deynis ont trouvé dimanche matin, un peu avant 1 heure, un vélo appuyé contre la façade de la maison portant le n° 5 de la rue de la Halle. Cette machine portait une plaque d'identité au nom de Clément Jules, à Valenciennes. Elle a été déposée au poste central de police.

LE COMITÉ OFFICIEL DES FESTIVITÉS DE LA FOSSE-AUX-CHENES ET DU CULDE-POUE s'est réuni sous la présidence de M. Lerouge et remercie le public d'avoir réservé bon accueil aux quêteurs au profit de la journée du Timbre Antituberculeux qui a eu lieu le 27 décembre dernier et a produit 378 fr. 70, ainsi que la vente de nombreux billets de tombola.

Le Comité prie les commerçants du quartier de réserver le même accueil au collecteur qui passera prélever les cotisations au profit des fêtes de 1932.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch, cours de préparation militaire et instruction technique par M. Druet : Règles de service en réseau armée.

UNION DES MUTILÉS ET REFORMES. — Le Conseil d'administration invite les membres disponibles à assister aux funérailles de M. Jules Desutter, décédé le 16 janvier, des suites d'une blessure de guerre. Celles-ci auront lieu le mardi 19 janvier, à 3 h. 30, en l'église Saint-Martin. Rendez-vous à 3 h. 15, à la maison mortuaire, 3, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 23.

A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Le Comité de l'amicale Turgotine prévient ses membres que, pour être agréable au Cercle Militaire qui doit recevoir la visite du général Weish, lors de sa prochaine fête, il lui a cédé la date du 5 mars pour l'organisation de cette fête et porte donc sa deuxième soirée d'hiver au 12 mars.

Après la Semaine des SOLDES profitez de la RÉCLAME ANNUELLE DE BLANC
Maison RAMMAERT-JEU
23, Grand'Place — ROUBAIX
dont les TISSUS et les TOILES ont une réputation presque séculaire de prix et de qualité.
Du 18 au 31 JANVIER
QUINZAINE DE BLANC
Pendant cette période
Remise spéciale de 5 % au comptant sur Tissus, Toiles, Linge de Maison, Bonneterie et Couvertures, sauf sur articles en réclame ou à prix imposés.
HORS COURS — RÉCLAME
Toile coton blanc 240 c., à 12 fr. le m
Toile métis blanc 200 c., à 15.90 le m

WASQUEHAL

RETRAITES OUVRIERES. — Les titulaires de la retraite ouvrière pourront dès à présent faire établir à la Mairie, 2e guichet, leur certificat de vie qui leur permettra de percevoir leur trimestre au début de février.

A L'AMICALE MIXTE DU CAPRIAU. — Au cours d'une récente réunion de l'Amicale, tenue à l'Ecole maternelle, des jouets, gâteaux, boîtes de crayons, etc., ont été distribués aux enfants. Cette Amicale, fondée en 1902, invite tous les anciens et anciennes élèves des écoles laïques du Capriau à s'inscrire chez M. Ghyers, 10, rue Christophe-Colomb, et chez M. Jolies, 263, rue Coli, de manière à renforcer la vitalité du groupement.

LIQUEUR CORDIAL-MÉDOC

WATTRELOS

LA TOMBOLA DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le comité wattrelosien est heureux de porter à la connaissance de la population que le tirage de la tombola locale du timbre antituberculeux aura lieu salle Delcroix, 15, Grand'Place, le dimanche 24 janvier, à 10 h.

Peuvent assister au tirage toutes les personnes détenant des carnets émis par le Comité wattrelosien.

Deux nouveaux dons pour la tombola ont été offerts par MM. Henri Verstraete, rue Faidherbe et Henri Franchomme, rue Racine.

L'Union Chorale a renouvelé sa Commission administrative

Jeudi dernier, l'Union Chorale s'est réunie en assemblée générale sous la présidence d'honneur de M. Auguste Lambrecht. M. Oscar Verplanck rappela les efforts faits pendant l'année 1931 par les membres du bureau sortant. Il remercia également les chef et sous-chef pour le dévouement qu'ils apportent à la sotiété. Il rappela le souvenir de M. Jules Lepoutre, décédé. Ensuite, M. Eugène Lepoutre donna lecture des procès-verbaux statuts et compte financier de l'année écoulée. Il fut procédé ensuite au renouvellement de la Commission administrative et à l'élection du bureau qui se composent comme suit: Président d'honneur, M. Auguste Lambrech; président actif, M. Oscar Verplanck; vice-président, M. Théo Delannoy; vice-président honoraire, M. Jules Fauvarque: doyen, M. Jules Dhallnin; secrétaire, M. Eugène Lepoutre; secrétaire adjoint, M. Pierre Renard; trésorier, M. Florent Codron; porte-drapeau, M. César Barbieux; directeur, M. Camille Duquenne; sous-directeur, M. Raymond Vermeire; directeur honoraire, M. Constant Declercq; archiviste, M. François Dhalluin; commissaires, MM. Lucien Dejaegère, Louis Pesin, César Deldalle; H. Codron.

Mardi 19 janvier, à 19 h. 30, réunion de la Commission; élaboration du programme en vue du concert d'hiver. Questions importantes. — Jeudi 21 janvier, à 19 h. 30, répétition générale.

L'assemblée générale de l'Amicale du Centre

Hier à 11 h., dans la nouvelle et coquette salle de l'école du Centre, a eu lieu l'assemblée générale des anciens élèves de l'école du Centre. Cette réunion fut présidée par M. Rommens, président, assisté de M. Sauvage, directeur de l'école, et des membres du Conseil d'administration. En ouvrant la séance, M. le Président remercie la nombreuse assistance, puis le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé sans observation.

M. Marcel Dobigies présente le rapport moral et M. Alfred Nys donne lecture de la situation financière.

Au cours de la réunion il a été procédé à la remise de récompenses de l'Union des Amicales laïques du Nord. MM. Delcambre, Malte, Hellin, Nys, Wittebole, Courtral, Duvillers, Renard, en ont été les bénéficiaires pour les services rendus à l'Amicale. Une partie de la Commission comprenant: MM. Marcel Debenne, Emile Delcambre, Pierre Deslemme, Marcel Dobigies, Albert Duvillers, C. Lecomte, Alf. Nys, Lucien Raepsaedt, Hermand Renard a été réélue pour deux ans. Une tombola termina la réunion.

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

prie ses clients de bière en bouteilles, de de vouloir bien rapporter ou renvoyer avant fin janvier courant, à un des Bureaux de la Brasserie, les tickets de 1931. 23428

LANNOY

A la Société de secours mutuels Saint-Bertrand

Dans sa dernière assemblée générale cette société a pris des décisions très importantes en vue d'augmenter les prestations à ses adhérents.

Pour une cotisation de 27 sous par semaine elle accorde à ses membres en cas de maladie 7 fr. par jour, les produits pharmaceutiques, les suppléments entre le prix de la visite du docteur et le tarif de responsabilité, 300 fr. au décès, 15 % sur les tarif des hôpitaux en cas d'hospitalisation, 10 % sur le tarif des opérations jusque 2.000 fr., le retraite par la Caisse autonome de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord, la réassurance au bout de six mois de maladie.

Cette société dont l'actif est de 25.000 francs offre toutes les garanties aux travailleurs et employés prévoyants qui veulent épargner à leurs foyers la misère en cas de maladie.

La « Saint-Bertrand » a fondé une section de femmes et fait appel à celles-ci pour se faire inscrire. Elle fait appel également aux hommes pour adhérer à la société qui ne néglige rien pour donner le maximum d'avantages dans l'ordre social.

HEM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, à 9 h., sous la présidence de M. Delmet, maire. Quinze conseillers étaient présents. M. J. Delattre est nommé secrétaire de séance.

Nomination de délégués pour la liste électorale. — M. Auguste Hennebel est maintenu dans ses fonctions pour la révision des listes électorales, ainsi que MM. Boussemart et Brissart, pour juger les réclamations.

Nomination des délégués pour les listes des Artisans. — Mlx. Jansoone et Dudamel sont nommés délégués pour la confection des listes électorales de la Chambre des Métiers.

Répartition des jours de congé mobile. — D'accord avec le personnel enseignant, le Conseil décide que les six jours de congé sont répartis comme suit : cinq jours au Nouvel An, un jour à la fête nationale.

Pour les chômeurs. — Des travaux en vue de donner de l'occupation aux chômeurs sont envisagés : 1° Mise en adjudication des rues Victor-Hugo et de Beaumont, dont un additif au cahier des charges est approuvé; 2° Etablissement d'un écoulement d'eau, rue Jules-Ferry; 3° Réfection d'une partie du chemin vicinal n° 10, dit rue du Bas-Voisinage.

— M. le Maire expose que la crise actuelle a déjà absorbé le crédit pour 1932. Pour la dernière semaine de décembre 1931, il a été payé 4.602 fr. 50 pour 48 chômeurs. A ce jour, il y a 85 chômeurs et les dépenses peuvent être évaluées à 20.000 fr. par mois.

Vote d'un crédit de 100.000 fr. pour le Fonds de Chômage. — Le vote d'un crédit de 100.000 fr. pour la caisse de chômage est adopté à l'unanimité.

Diverses demandes de bourses sont ensuite examinées à huis-clos.

LA COMMUNE POSSÈDE 1.114 PIGEONS. — Le recensement des pigeons voyageurs qui vient de s'effectuer à la Mairie donne les résultats suivants : ont fait leur déclaration : 25 amateurs isolés, 15 sociétaires de « La Concorde », 3 de « Pigeon Heem », 1 de « L'Union » de Roubaix, 27 de « France Amateurs » d'Hem, et 6 de « Mutualité » de Roubaix. Le total des pigeons déclarés s'élève à 1.114, dont 795 entiers et 319 moyen-mâles.

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS ET MATERNELS « LA SÉCURITÉ ». — Les sociétaires non assujettis aux Assurances sociales sont invités à déposer leurs carnets de 1931 à la Mairie, bureau des prestations, dans les quinzes jours qui suivent la publication de la présente. Ceux qui ont un nouveau carnet, chez M. Francis Madeleine, à Hem 36.

LEERS

UNE ARRESTATION POUR MENDICITÉ ET VAGABONDAGE

Depuis quelques jours, un homme de mise négligée et paraissant âgé d'une bonne quarantaine d'années s'était présenté dans différents estaminets et fermes de la commune, demandant des secours en argent. A la ferme Lampe, rue Joseph Leroy, il refusa le repas qu'on lui offrit et réclama de l'argent. Comme bien l'on pense, il dut déguerpir. Il se présenta ensuite chez MM. Delgrange, Laroze et Mathon, rue de Néchin et renouvela la même demande sans résultat d'ailleurs. Ses allures parurent suspectes aux tenancières des estaminets.

Samedi soir, le même individu recommença sa tournée. Vers 23 h., il se rendit à l'estaminet Delgrange, 1, rue de Néchin. N'obtenant pas son départ, M. Delgrange fit avertir le garde Archange Vosdey, qui vint l'arrêter vers 24 heures.

Dimanche matin, avertie par téléphone de cette arrestation, la gendarmerie de Wattrelos vint cueillir le délinquant et commença une enquête très sérieuse. Il s'agit de Jean-Baptiste Deschemacker, 43 ans, natif de Roubaix, manœuvre de maçon, sans domicile fixe. Il nia d'abord les faits qu'on lui reprochait. Conduit dans différentes maisons où il s'était présenté, il nia de plus belle.

Nous avons tout lieu de croire que la police vient de faire une prise d'une certaine importance. L'enquête nous le dira.

ATTENTION AUX ESCROCS

L'arrestation opérée dans la nuit du samedi au dimanche délia les langues sur les agissements de certains escrocs qui circulent dans la commune et les environs.

Il y a trois semaines, un individu d'une quarantaine d'années, assez petit de taille, se présenta à l'estaminet Laroze, 22, rue de Néchin, demandant des secours. Sans se gêner, il s'assit et insista longuement pour que Mme Laroze restât près de lui. Il lui demanda un prêt de 200 fr. pour des achats à effectuer: — Je vous les rendrai dans quelques jours, dit-il.

Après quelques explications assez embrouillées, l'individu inspecta des yeux la maison et le jardin afin de se rendre compte si M. Larose était là. Voyant ces gentes peu rassurants, la cabaretière délia son chien. Dès que l'animal se fut approché de lui, l'individu se retira tout en maugréant contre la cabaretière.

Il ne nous a été également rapporté que samedi vers 11 h., un autre individu, au signalement presque identique au premier, s'était rendu dans différentes maisons de la rue de Lys demandant un secours. Ici, il disait venir de Roubaix; là de Lys-lez-Lannoy, prétextant faussement ici et là être en chômage et ne touchant que de modestes secours.

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le premier tableau rectificatif indiquant les modifications apportées d'office à la liste électorale mentionne 40 inscriptions et 40 radiations. Les inscriptions comportent les noms de ceux qui accompliront, avant le 31 mars, époque de la clôture des listes, les conditions d'âge et d'habitation, savoir : 27 soldats de la classe 1930 et 13 de la classe 1931. Les radiations sont composées de 6 électeurs décédés depuis les élections du 18 octobre 1931, de 32 électeurs ayant changé de domicile et de 2 électeurs ayant demandé à être rayé de la liste pour pouvoir voter ailleurs. Lors de l'élection du 18 octobre dernier, il y avait à Leers 1.510 électeurs. Puisqu'il y a jusque maintenant autant d'inscriptions que de radiations, le chiffre des électeurs reste le même. Rappelons que le tableau rectificatif est déposé à la Mairie jusqu'au 4 février, à minuit. Chaque électeur peut et doit le consulter.

LE SERVICE DES TRAMWAYS LEERS-LILLE. — Quelques modifications viennent d'être apportées au service des tramways Leers-Lille. A partir du mercredi 20 janvier, voici quel sera l'horaire de cette ligne :

Au départ de Leers. — En semaine : 4 h. 15 (dépôt); 5 h. 20 (place de l'Eglise); 5 h. 31 et 5 h. 40 (dépôt); 5 h. 50, 6 h. 02, 6 h. 17, 6 h. 26, 6 h. 38, 6 h. 45, 7 h. 00, 7 h. 33, 8 h. 10, 8 h. 45, 9 h. 30, 9 h. 55, 10 h. 30 (place); 10 h. 45 (dépôt); 11 h. 00 (dépôt), 11 h. 05 (place). 11 h. 07 (dépôt), 11 h. 40, 12 h. 15, 12 h. 50, 13 h. 23, 13 h. 00, 14 h. 35, 15 h. 10, 15 h. 45, 16 h. 20, 16 h. 55, 17 h. 30, 18 h. 05, 18 h. 40, 19 h. 15, 19 h. 50 et 20 h. 25 (place).

Les derniers départs de Lille pour Leers auront lieu à 21 h. 32 (jusque la place de l'Eglise) et 21 h. 45 (jusqu'au dépôt).

Le dimanche et jours fériés : 5 h. 25 (place), 5 h. 44 (dépôt), 5 h. 55 et 6 h. 23 (place), 6 h. 47 (dépôt), 6 h. 59 (place), 7 h. 16 (dépôt), 7 h. 35 (place), 7 h. 51 (dépôt), 8 h. 45, 9 h. 20, 9 h. 55, 10 h. 30, 11 h. 05, 11 h. 40, 12 h. 15, 12 h. 50 (place), 13 h. 06 (dépôt); 13 h. 25 (place), 13 h. 41 (dépôt) 14 h. 00 (place), 14 h. 16 (dépôt), 14 h. 35 (place 14 h. 51 (dépôt), 15 h. 10, 15 h. 25, 15 h. 45, 16 h. 00, 16 h. 20, 16 h. 35, 16 h. 55, 17 h. 10, 17 h. 30, 17 h. 45, 18 h. 05, 18 h. 20, 18 h. 40, 18 h. 55, 19 h. 15, 19 h. 30, 19 h. 50, 20 h. 05, 20 h. 25, 20 h. 40, 21 h. 00 (place).

Les derniers départs de Lille pour Leers auront lieu à 21 h. 55 (jusque la place de l'Eglise) et 22 h. 04 (jusqu'au dépôt).

FLERS

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Voici l'état numérique des chevaux existant dans la commune au 15 janvier 1932: Animaux non soumis au classement au-dessous de 5 ans: chevaux entiers, 3; chevaux hongres, 33; juments, 10; réformé antérieurement, 1. — Chevaux soumis au classement (de 5 ans et au-dessus): chevaux hongres, 72; juments, 48; mulets, 2. Total général: 169 chevaux.

LE SERVICE DES TRAMWAYS FLERS-LILLE. — Nous avons donné hier le nouvel horaire des tramways Flers-Lille qui fonctionnera en semaine à partir du mercredi 20 janvier.

Voici l'horaire Flers-Lille pour les dimanches à partir du 24 janvier:

6 h. 05, 6 h. 20, 6 h. 35, 7 h. 03, 7 h. 23, 7 h. 39, 7 h. 53, 8 h. 15, 8 h. 27, 8 h. 50, 9 h. 09, 9 h. 25, 10 h., 10 h. 35, 11 h. 10, 11 h. 45, 12 h. 20, 12 h. 55, 13 h. 30, 12